

La 2^e session de la Conférence ministérielle pour une politique concertée de lutte contre la Désertification et de Protection de la Nature.

COMIDES II

Ouverte par le Président de la République sénégalaise, M. Abdou DIOUF, cette seconde session faisait suite à l'une des décisions de la 1^{re} réunion tenue en juillet 1984 qui visait à une pérennisation de cette Assemblée.

Sur invitation du Sénégal, COMIDES a regroupé : 26 pays africains (1) concernés ou désireux d'agir en concertation contre la sécheresse et la désertification et pour la protection de la Nature dont 16 étaient représentés au niveau ministériel.

Ont également participé à titre d'invités :

— 6 pays amis (2) : la France y avait délégué son Ministre de la Coopération et du Développement et son Ministre chargé de la Forêt,

- 8 organisations régionales de coopération,
- 11 organisations d'aide au Développement,
- 7 institutions et organismes spécialisés des Nations Unies,
- 7 organisations non gouvernementales.

La conférence s'est déroulée du 1^{er} au 9 novembre 1985 en deux phases :

1) Une réunion d'experts : tenue du 2 au 6 novembre et consacrée à l'étude de rapports techniques et à l'élaboration de propositions de projets majeurs relatifs à chacun des thèmes présentés par les rapports.

Ces travaux ont été menés en deux commissions :

— une première commission a abordé les thèmes « Etude, Recherche, Formation » et a examiné les rapports :

- matériel végétal et semences forestières,
- fertilisation et biotechnologie,
- sols et salinisation,
- formation complémentaire des personnels.

— une seconde commission a étudié les thèmes « Prévision et suivi des phénomènes » et examiné les rapports :

- météorologie et climat,
- suivi et contrôle de la désertification,
- gestion et exploitation des ressources en eau,
- économie des produits ligneux.

(1) Algérie, Bénin, Burkina, Cap Vert, Centrafrique, Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire, Egypte, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tchad, Togo, Tunisie, Zaïre.

(2) Allemagne Fédérale, Argentine, Canada, France, Italie, Japon.

2) La réunion des Ministres tenue du 7 au 9 novembre a significativement fait progresser l'idée de la coopération intrarégionale.

— Elle a approuvé 29 « projets majeurs » proposés par la réunion des experts.

— Elle a donné mandat au Sénégal pour :

- veiller au suivi des recommandations de la conférence pendant les deux prochaines années et notamment étudier les modalités de concrétisation des projets majeurs retenus,

- aider au renforcement ou à la restructuration des organisations sous-régionales ou régionales existantes,

- étudier la faisabilité d'une structure légère de suivi des travaux de COMIDES.

— Elle souhaite que COMIDES puisse se réunir tous les 2 ans sur une base tournante.

Par la suite, les projets majeurs ont été structurés en douze programmes d'action dont nous reproduisons les titres ci-après :

- I Prévisions et suivi de la désertification : création d'un réseau régional de surveillance continue des écosystèmes.
- II Schémas d'exploitation et de gestion des eaux.
- III Banques de semences et de plants.
- IV Politique énergétique.
- V Etude de faisabilité d'échanges énergétiques et de produits ligneux entre les pays COMIDES.
- VI Formation et information.
- VII Aménagement rural intégré et lutte anti-érosion.
- VIII Projets pilotes sous-régionaux en matière de fertilisation biologique.
- IX Lutte contre les feux de brousse.
- X Connaissance et utilisation des sols salés.
- XI Promotion de l'agriculture de ruissellement dans les régions sahéliennes.
- XII Création de fonds nationaux pour assurer la mise en œuvre des opérations forestières.

En définitive, les travaux de COMIDES se sont déroulés dans une ambiance de volonté de coopération et d'action qu'il faut souligner.

Dès à présent, les travaux se poursuivent et, lors de la Conférence sur l'Arbre et la Forêt prévue à Paris les 5, 6, et 7 février prochains et qui réunira au plus haut niveau les responsables politiques des pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Afrique « sèche », ces programmes seront présentés aux responsables politiques présents afin que s'initie leur mise en œuvre.

D. LAURENT
novembre 1985